



VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET PRINCIPAL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 29	Nombre de votants : 33	Date de la convocation : 16 septembre 2026
---	--	---------------------------	---

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est réuni au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, M. William COMBES, Mme Christine BÉNET, M. El Mahdi DAHBI, Mme Françoise CASTEL, M. Michel MASUYER, Mme Sabrina FITO, M. Laurent MARTINEZ, Mme Corinne ARMERO, M. Alain GARCIA, Mme Mireille SANTIINI, M. Bernard ROUSSET, M. Christian ROIG, M. Philippe GALANO, M. Érik LE MOAL, Mme Christine FOULQUIER, M. Thierry CAUMEIL, M. Jérôme BACAVE-ESTEVE, Mme Magali GARY-BOBO, Mme Angélique ARCIET, Mme Vanessa BESLER, Mme Émilie FABREGAT, Mme Carol-Ann EHRHARD, Mme Pauline VILCHEZ, Mme Mélinda MARTIN, M. Denis PROVENT, M. Thierry DENARD, Mme Valérie DUMONTET, Mme Dominique GÉA

Étaient absents :

M. Jean-Charles PITT, M. André HERNANDEZ, M. Michel CANO, Mme Marie-Claude MARTINEZ

Avaient donné procuration :

M. Jean-Charles PITT à M. Gérard FORCADA, M. André HERNANDEZ à Mme Valérie DUMONTET, M. Michel CANO à M. Denis PROVENT, Mme Marie-Claude MARTINEZ à Mme Dominique GÉA

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : M. Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Corinne ARMERO

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le CGCT et notamment son article L 2313-1 ;

Vu la délibération n°2026-92 du 28/04/2026 approuvant le Budget principal et les Budgets annexes Eau Potable et Assainissement de l'exercice comptable 2026 ;



La décision modificative n°2 reprend des modifications budgétaires qui s'équilibrent à **587056,09 euros**. Ces écritures réelles et d'ordre sont équilibrées section par section et en totalité tant en dépenses et en recettes

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	587 056,09	587 056,09
TOTAL	587 056,09	587 056,09
Dont écritures réelles	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	-10 000,00	0,00
INVESTISSEMENT	587 056,09	577 056,99
TOTAL	577 056,09	577 056,09
Dont écritures d'ordre	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 000,00	0,00
INVESTISSEMENT	0,00	10 000,00
TOTAL	10 000,00	10 000,00

Le tableau synthétique ci-après présente les inscriptions budgétaires concernées par cette décision modificative n°2 du budget principal 2026.

011-211102038-20260922-2026-159-BF

Accusé ce

Réception

Publication

Pour l'autorité compétente par dérogation

[illegible]

